HARANGVE AV ROY PRONONCEE A BEZIERS LE 20. Iuillet 1622.

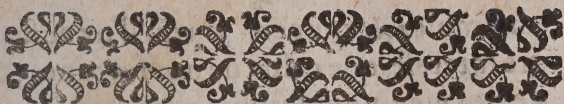
Par Messire PIERRE DE FENOLLET *Euesque de Montpellier au nom des Catholiques des trois ordres de la Ville & Dioceze de Montpellier.*



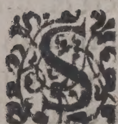
A PARIS.

Chez ADRIAN TAVPINART Marchant Libraire ruë S. Iacques à la Sphere. 1622.

Auec Permission.



HARANGVE AV ROY.

IRE,

Novs demandons pardon à vostre Majesté, si deuant elle, nous ne tesmoignons assez dignement sur nos visages, & par nostre discours la ioye que nous receuons de son arriuée en ceste Prouince. La douleur des maux que nous auons soufferts en est cause, qui a saisi tellemẽt nos cœurs de tristesse, & accoustumé nos yeux aux larmes soubs la tyrannie de l'heresie, & rebellion, que maintenant nous sommes en peine de nous asseurer deuant la face de vostre Maiesté, & d'empescher que les gemissemens ne nous eschappent, quand nous ouurons la bouche pour luy rendre des actions de graces immortelles pour sa venuë. Si ces maux pouuoiẽt estre

diſſimulez,&couuerts,ou qu'il ny euſt au
tre intereſt, que celuy de nos fortunes, &
de nos vies, nous ſerions contens de nous
taire pour ouïr les acclamatiõs de ioye de
tous les ordres du Royaume, qui ont ac-
cõpagné iuſques icy le char de ſon triõ-
phe, & ſerions honteux de nous plaindre
de tout ce que nous auons ſouffert en no-
ſtre particulier, pour exercer noſtre con-
ſtance, & eſprouuer la fidelité que nous
deuons à Dieu,& à voſtre Maieſté qui eſt
ſon Image. Car encor que l'oppreſſion
aye eſté grande en ſoy, ingenieuſe en in-
uention, exquiſe en cruauté, vniuerſelle
en rauage, sãs que le reſpect d'vne meſme
patrie, les droicts de la ſocieté ciuile, la
conſideration des alliances du ſang, & de
la nature ayẽt peu arreſter, ou amoindrir
la rage de nos ennemis, neãtmoins la Iu-
ſtice de la cauſe pour laquelle nous auons
ſouffert,nous a rẽdus touſiours aſſeurez,
voire meſme glorieux au milieu de nos
pertes & de nos ſouffrãces. Mais l'hereſie
animee de la rebellion, qui eſt ſon eſprit
ordinaire, ne s'eſt point contentee de ce-
la, elle eſt montee au comble de tous cri-
mes,& le bas Languedoc (ſingulieremẽt

le Diocese, & la Ville de Montpellier, auec les Catholiques des trois ordres que nous representons) a seruy de theatre sur lequel elle a fait voir tout ce que l'impieté a iamais osé pẽser, & executer cõtre la reuerence des choses sainctes. C'est pourquoy vostre Maiesté nous pardõnera, s'il luy plaist, si en ceste occasion nous haussons la voix deuant le Fils aisné de l'Eglise, pour luy represẽter les outrages que sa mere a receus si grands en nombre, si violens en excez, si solemnels en impudence, si horribles en sacrileges, si abominables au Ciel, & à la terre, que nous ne doutons point que vostre Maiesté ne souspire en les oyãt, ne gemisse en les voyant, & n'admire que son Royaume aye esté capable de si grandes impietez.

Il est vray que nous auons tant à nous plaindre que nous ne sçauõs bonnement par où commencer, estant vn effect ordinaire des grandes afflictions d'estourdir l'esprit, & de confondre le langage des affligez. Nous dirons pourtãt à vostre Maiesté les paroles qui nous semblent assez propres, pour exprimer en quelque façõ nos sentiments, lesquelles furent dites au-

tre fois au Fils de Dieu ſur le ſubiet de la mort du Lazare, *Veni, & vide*. Ouy, SIRE, VENEZ & VOYEZ. C'eſt le ſõmaire de nos deſirs, l'abregé de nos eſperances, & le fondement de la deliurance de nos oppreſſions. VENEZ, car ceſte playe eſt fatale à ne receuoir la gueriſon que de voſtre main. VENEZ, car Dieu a reſerué ce chapeau de triomphe à voſtre pieté, & à voſtre juſtice. VENEZ, car l'hereſie eſt vne illuſion, fauoriſee des tenebres, pleine d'artifices, de menees, & de corruptions; mais qui s'eſuanoüit au jour : ceſt vn ſortilege de la nuit, qui ne peut eſtre defait qu'auec le lumiere du Soleil, & deuant la face de voſtre Majeſté. VENEZ donc, & VOYEZ. Mais quoy? certes vn tableau confus de malheurs, à la veuë duquel elle ſentira ſon cœur agité de diuers mouuemẽts à la fois de compaſſion, de douleur, de courroux, de haine, & d'vn zele ſacré d'vne haute vengeance.

MAIS auant que paſſer outre, puiſque tous les preſages du Ciel nous annoncent que ceſte annee doit eſtre la climaterique de l'hereſie en ſon Royaume, nous la ſupplions tres-humblemẽt de permettre que

nous remarquions en peu de mots, combien ſon eſtabliſſement, & ſa tyrannie eſt differente de ſa naiſſance, & de ce qu'elle promettoit au commencemẽt. Car nous auõs apprins de nos Peres qu'il l'ont veüe dedãs le berceau, & en ſa ieuneſſe, que ceſte maudite creature deſguiſant de bonne heure ſon naturel ne reſpiroit que l'obeiſſance au loix, ne ſouſpiroit que la reformatiõ de l'Egliſe, n'aſpiroit que la liberté de conſcience, elle ſe contentoit des grottes, des caues, & de quelques valons perdus entres des hautes mõtagnes pour s'aſsẽbler de nuict, & proteſtoit d'vne feinte modeſtie qu'elle ne venoit point pour enfraĩdre les loix de l'eſtat, ou pour troubler le repos public ; mais ſeulement pour ſe conſeruer en ſa foibleſſe pure, & innocẽte des abus, & de l'Idolatrie, quelle ſe figuroit en l'Egliſe, & meſtoit quelques larmes de tendreſſe à ſes propos, pour endormir les loix, comme elle a faict, & ſurprendre les Magiſtrats

Sɪʀᴇ, Pardon à noſtre douleur qui nous contraint de crier icy, ô trop grande douceur du premier tẽps, que tu és deuenuë cruelle pour le noſtre. auquel ceſte qui

plevroit au parauant, nous faict pleurer, & laquelle pour faire paier quelques goutte de larmes, qu'elle auoit versé en son commencement, a depuis faict inonder des riuieres de sãg par tout vostre Royaume? Car despuis qu'elle commença de plaire, & d'estre caressee par sa nouueauté, soudain elle tascha de profiter de la foiblesse du temps, & des esprits, & de faire seruir toutes choses à son agrandissement. Elle se glissa doucement dedans les chaires des Pasteurs, desquels elle s'empara depuis à descouuert, sans missiõ, & osa bien entreprendre de renuerser l'ordre sacré de la hierarchie de l'Eglise: elle degrada tous les ordres de l'estat spirituel, pour introduire vne monstreuse equalité & confusion de ministere, à laquelle si les Roys eussent prins garde de bonne heure, ils eussent recogneu ce que l'experiẽce a depuis faict voir. Que ceux ne souffrẽt point volontiers la monarchie temporelle, qui la destruisent tãt qu'ils peuuẽt au gouuernemẽt spirituel; en suitte dequoy l'audace croissant auec l'aage, & nos pechez donnant efficace à l'erreur, on ouït prescher dedans la France vn nouueau Euangile,

de

de nouueaux Sacrements, vne nouuelle creance, nouuelle confeſſion de foy, nouueau ſalut, Egliſe nouuelle auec ce tiltre ſpecieux de reformation. Ce fuſt alors qu'elle diuiſa auſſi tous les cœurs de la croyance de vos ſubjets, & adjouſtant la rebellion au ſchiſme elle fit ſouſleuer les maiſons, les villages, les villes, les prouinces entieres contre la Majeſté des Roys, allumant par tout le flambeau de la guerre, qui de ſon embraſement a penſé reduire en cendres la plus belle, & fleuriſſante Monarchie de la Chreſtienté.

TOVT le monde tombe d'accord qu'on deuoit eſtre mieux ſur ſes gardes au commencement qu'õ n'a pas eſté, & qu'il falloit oppoſer de bonne heure la ſeuerité des loix à ce mal, pour l'arreſter en ſa naiſſance & preuenir ſon desbordement: mais depuis qu'il ſe treuue fortifié par le malheur du temps, les cõſeils du remede ont eſté bien differents, en fin la prudẽce humaine l'a emporté, & a iugé qu'il eſtoit neceſſaire de temporiſer auec les Heretiques, & de partager auec eux les conditions de la paix. Nous n'auons rien à dire contre les mouuements de ceux qui l'ont

ainſi penſé, leſquels nous croyõs auoir eu de tres bõnes, & ſainctes intentions pour le bien de l'Egliſe, & de voſtre Eſtat: mais nous pouuons dire auſſi, qu'il ſemble que Dieu n'a point authoriſé au Ciel, ce traité qu'on auoit faict en terre, car en fin qu'en eſt-il deuenu? L'hereſie a elle perdu ſon venin? la paix de quelques annees a elle peu vaincre ou adoucir ſon mauuais courage? A elle eſté plus fidelle au Prince, plus obeïſſante aux loix? A elle perdu vn ſeul moment, vne ſeule occaſion de troubler, & de tirer quelque aduãtage de nos deſordres? Y a il vne ſeule place de ſeureté qui aye ceſſé de l'eſtre par ſa propre demiſſion, pour ſe contenter de la foy, & protection des Roys, comme le reſte du Royaume? Les aſſẽblees de ces reformez ont elles eſté moins frequẽtes, moins turbulentes, & moins à contre-temps pour donner de l'apprehenſion de nouueaux mouuements? Leurs cahiers ont ils eſté plus modeſtes, leurs remõſtrances moins ſuſpectes de menaces? Dehors le Royaume a-on moins practiqué auec les eſtrangers pour donner de la jalouſie, & de la crainte? Dedans a-on moins recueilly les

ſeprits mal-contents pour les desbaucher tout à fait? La ſocieté, les mariages, la parenté meſme la plus proches a elle rendu leur domination plus douce dedans les Villes où ils ſont les maiſtres, & la condition des Catholiques moins pitoyable? Rien moins, au contraire nous ſommes cõtraints de redire à voſtre Majeſté, la larme à l'œil. SIRE, VENEZ & VOYEZ.

CE ſont les yeux que nous appellons pour teſmoins des horribles cruautez que nos ennemis ont exercé ſur nous, leſquels de leur grace õt vsé de ceſte courtoiſie en noſtre endroit, que pour dõner creance à nos plaintes ils ont bien voulu que les marques de leur fureur fuſſent publiques & eternelles. C'eſt pourquoy ayant beaucoup de choſes à faire voir, nous n'auons pas beaucoup à dire, & ce peu meſme que nous dirons, n'eſt point pour perſuader à voſtre Maieſté ce que nos ennemis confeſſent, & dont ils tirent gloire, mais pour ſoulager nos cœurs, en ſouſpirant deuant elle, laquelle nous ſçauons auoir grandement compaty à nos afflictions: & partãt nous paſſerõs pluſieurs choſes ſoubs ſilẽce, qui ſont toutesfois de crimes tres-gra-

ues, & tres-importants, comme les attentats commis cõtre voſtre authorité, exercer ſouuerainement la Iuſtice, ordonner des Finances, creer, & eſtablir des Officiers, vſurper le Sceau, battre la Mõnoye, conuoquer des aſſemblees publiques, qui eſt en vn mot vouloir arracher tous les Fleurons de voſtre Couronne, à la veuë de voſtre Frãce, & au ſceu des eſtrangers. Nous voudriõs bien dire vn mot de l'inſolence de leur lãgage, qui nous a fait fremir d'horreur pluſieurs fois, quãd nos oreilles ont eſté cõtraintes d'oüir les blaſphemes de leurs diſcours, & de leurs chanſons cõtre le nom ſacré de LOYS XIII. ſon regne, ſa pieté, ſa iuſtice: mais le Ciel les a ouis, & deffend de nous en plaindre, par vne promeſſe certaine, qu'il nous faict de vanger promptement de ſi furieuſes outrages commiſes cõtre l'Oinct du Seigneur.

IL reſte donc à parler briefuement de ce qui a eſté faict parmy nous, & contre nous, contre nos biẽs, noſtre liberté, nos vies, nos Autels, nos Egliſes, noſtre religion, & de commencer par des actions de graces à Dieu, de ce que voſtre Maieſté nous permet de nous plaindre. Car encor

que ceste liberté soit naturellement acquise aux affligez, & que les plus cruels ennemis la laissent à ceux qu'ils ont rendus miserables, neantmoins elle nous a esté refusee par les nostres, auec vne extreme rigueur, voire mesme la plainte d'estre perdus entre leurs mains estoit vn crime nouueau, capable de nous perdre. Mais qu'ya il de plus injuste au mõde & de plus outrageux à la nature que cela? ou quelle est ceste haine qu'õ nous porte qui s'allume de nos souspirs, & s'entretient de nos larmes? Certes tout ainsi que l'eclypse du Soleil n'arriue point que ce monde inferieur ne se ressente dangereusement de la perte qu'il fait pour vn temps, de la lumiere de ce bel astre, les corps elementaires en sont alterez, & plusieurs defaillãces, & langueurs arriuent generallement à la nature. De mesme la desobeissance, & rebellion des subiects cõtre leur Prince souuerain, qui est comme vne eclypse du Soleil de la royauté, n'arriue point aux estats, qu'ils n'ẽ ressentent de perilleux effects de cest accident: & c'est au jourd'huy cete eclypse funeste qui est la cause de tous les maux qui nous sont arriuez.

Premierement les rebelles fermerent la bouche, & lierent les mains aux Magistrats, afin que la reuerẽce des loix estant violee, & la Iustice rẽduë captiue par l'insolence des factieux, l'audace en vint au peuple, pour le faire forcener sãs crainte, & seruir d'instrument enragé à leurs mauuais desseins. Apres cela on arresta les Catholiques prisonniers dedans les villes; & sur tout dedans Montpellier, & pour leur faire cognoistre à quelle condition ils estoient reduicts, on commença d'imposer sur leurs testes plusieurs sommes de deniers, dont le peuple estoit exacteur. Les Catholiques furent soudain remplis de frayeur par les alarmes qu'on leur dõnoit à tout moment d'vne generale proscription de leurs biens. Les seditieux faisoient ouuertement le partage de leurs maisons pour les butiner. Il n'y auoit famille qui n'attẽdit d'heure à autre d'estre saccagee, & plusieurs ont esté abandõnées au rauage de ces brigands. Cependant on exerçoit leur patiẽce en plusieurs façons. Dehors la Ville on pilloit les metairies, on rui noit les maisons, on rasoit les Chasteaux, on demanteloit les places fermees de mu-

railles, attẽdant apres ces actes d'hostilité, de mettre le feu par tout pour l'embraser, comme ils ont fait, & pour faire paroistre à la lueur de ces flammes, leur rage, & leur desespoir. Le mesme esprit agissoit de dans la ville contre eux, on les obligeoit aux fortificatiõs des rampars, au logemẽt des estrangers, aux contributiõs ordinaires, & extraordinaires, pour l'appareil de la guerre, pour la fõte des canõs, pour la leuee des soldats, pour les frais des assemblées, & pour donner pointe à la douleur, on leur renouuelloit tous les iours les menaces d'vn massacre general. Sire, ce n'est pas auoir vescu, d'auoir lãguy de la sorte, l'espace de tant de temps, soubs la dominatiõ de ce peuple, duquel on attent tousiours toutes choses extremes, dont il est capable, puis qu'õ ne peut iamais mesurer l'estẽduë du desbondement de son esprit.

Novs sçauons bien que cecy est vn effect ordinaire de l'heresie, comme l'auõs apprins de l'histoire des troubles passez, aussi nous ne l'aduançõs point pour chose nouuelle; mais pour faire remarquer deux choses en passant. La premiere, que les heresies, qui ont de tẽps en temps af-

fligé l'Eglise, estant toutes differentes les vnes des autres, & diuisees en elles mesmes, pour estre naturellement ennemies de l'vnité, & par consequent de la paix; se treuuent neãtmoins vniformes, tousiours semblables à elles mesmes, & tousiours poussees d'vn mesme esprit, quand il est question de rauager, & destruire & apporter vne generale desolatiõ aux estats qui les ont receuës. La seconde, combien celle cy est inexorable, & cruelle, puisque rien au monde ne la peut fleschir, ny l'oubly de ses crimes passez, ny la tolerance des loix, ny l'indulgẽce des Rois, ny la distribution des charges, & honneurs dedãs vostre Royaume, ny la reputation de vostre Couronne, ny les alliances contractees, rien dis-je de tout cela ne luy a peu gaigner le cœur, afin que là dessus vostre Majesté se souuienne d'vne sentence dorée d'vn Sainct Pere de l'Eglise. *Que la malice peut estre confonduë, mais non conuertie*, & que desormais on ne doit riẽ craindre de ce costé, puis qu'õ n'en peut rien esperer.

Si les morts pouuoient rendre tesmoignage, ils cõfirmeroiẽt ceste verité. Car la fureur de nos rebelles, est allée soubs terre pour

re pour les chercher, combattre leurs ombres, & porter la guerre en cette region des tenebres, & toutesfois les nations plus barbares ont porté quelque reuerence aux ſepulchres, & quelques vns d'entr'elles ont voulu qu'ils fuſſent choiſis entre des Oliuiers, pour marque & ſymbole de la paix, qui eſtoit acquiſe aux morts, voire meſme à l'endroit de leurs ennemis, la haine deſquels alors eſtoit morte, où s'arreſtoit au Marbre du Tombeau: Mais celle que l'hereſie nous porte eſt mortelle, & immortelle, elle s'eſtend aux viuans & aux morts, les cendres deſquels elle a violé d'vne main prophane & cruelle, afin que ce Dragon & cette maudite beſte de l'Apocalypſe puiſſe porter à bon droict ſur ſa teſte les diademes de tous les crimes qu'on peut commettre, & que l'Enfer peut conſeiller à des ames damnées. Car il eſt vray, Sire, que la manie de ce peuple a deterré nos morts, les vns par l'infame auarice de profiter des ſuaires dont ils eſtoient enueloppez, & des caiſſes où ils eſtoient enfermez: les autres en haine de ce qu'auãt le treſpas ils auoient abiuré l'hereſie, contre les os deſquels traiſnez par les ruës, ils ont forcené en plu-

ſieurs façons, apportant aux gens de bien qui ont veu ces tragedies, la honte d'eſtre naiz parmy ces barbares, & le deſir de viure pluſtoſt dedans les foreſts profondes, en la compagnie des beſtes farouches, que parmy eux. Mais la cruauté ſeule n'auroit pas contenté l'hereſie, ſi elle n'y euſt adiouſté l'impieté & le ſacrilege pour l'enrichir, comme elle a fait à l'endroit du corps d'vne Religieuſe, lequel fut deterré auec les habits de ſon Ordre, dont il eſtoit encor reueſtu, & porté de la ſorte ſur vn baſtion, afin que ce que la terre & la corruption auoit eſpargné, fuſt propoſé en ſpectacle de moquerie, & depuis percé & deſchiré à la veuë de pluſieurs habitans.

Nous liſons ſur le viſage de voſtre Maieſté, que le diſcours de ces choſes luy fait horreur : nous luy en ferons vn autre qui luy fera pitié. L'ordre des Eccleſiaſtiques eſt le premier de ſon Royaume, comme ſon Royaume eſt le premier de la Chreſtienté. Auſſi par vn conſentement vniuerſel de toutes les nations qui ont recogneu quelque deité, on a porté vn honneur particulier aux Preſtres employez au ſeruice & aux myſteres de la Religion. En la Loy de

nature le Sacerdoce estoit vny au droict d'ainesse, & presque tousiours à la Royauté. Depuis sous la Loy escrite il fut attaché à vne Tribu auec de singulieres prerogatiues d'authorité, & de pouuoir; de sorte qu'en ce temps là les Roys furent donnez au peuple d'Israël pour la protection des Prestres, comme S. Cyprian le dit, *Epist.* 65. qui remarque que Dieu crea Saül premier Roy, pour chastier les Iuifs du peu de respect qu'ils auoient porté au Prestre Samuel, contre lequel ils auoient murmuré. En fin le Fils de Dieu a consacré cét Ordre en son Euangile, & l'a ennobly de tels priuileges que les Anges se trouuent quelquesfois inferieurs à la dignité des Prestres. Mais tous ces aduantages que les Ecclesiastiques possedent à cause de leur grade & de leurs Offices, ont aigry l'heresie contr'eux, laquelle se plaist de renuerser les ordres establis, & de s'attacher à tout ce qui est éminent dedans vn Estat, pour l'applanir au niueau d'vne confusion populaire. Et de fait ce sont leurs personnes qui ont esté designées & destinées les premieres à la fureur du peuple. Ce sont les Prestres qu'on a retenus prisonniers dedans la ville, cependant

qu'on a ſaiſi tout le reuenu de leurs benefices, pillé, bruſlé, & raſé toutes les maiſons qu'ils auoient aux champs: c'eſt là où elle a aiguiſé ſa rage, contenté ſon auarice, ſatisfait à ſa haine, triomphant de noſtre perte, & de noſtre confuſion.

Toutesfois, Sire, nous nous deſdiſons, l'hereſie s'eſt repentie de cét empriſonnement, elle a gardé ſeulement quelques Chanoines dedans la ville pour entretenir ſon humeur, & a donné la liberté aux autres Preſtres, & à tous les Religieux de diuers Ordres, auſquels elle a fait ouurir les portes, & a mis dehors, ô maudite courtoiſie! ô deplorable liberté, que tu merites le nom de funeſte banniſſement! C'eſt icy où la douleur nous preſſe le cœur, quand nous repẽſons au iour mal heureux auquel on fiſt ceſſer le ſeruice Diuin dedans Montpellier, & en tous les lieux du Dioceſe, où les heretiques auoient le pouuoir. Les Egliſes furent ſans Preſtres, les Autels ſans ſacrifice, les Chaires muettes, les peuples ſans conſolation. Ceſte ſolitude des lieux ſacrez, ceſte interdiction des prieres publiques nous a eſté mille fois plus faſcheuſe que la mort: car les Catholiques abandonnez de

toutes chofes, fe trouuoient encor affez forts, quand ils pouuoient verfer quelques larmes au pied des Autels. Ils entroient efpleurez dedans les Eglifes, ils en fortoient contens, parce que la confolation qu'ils receuoient en ces lieux, où les rayons de la mifericorde de Dieu s'affemblent & s'vniffent, leur defroboit le fentiment de leurs calamitez. Mais nos ennemis nous ont enuié ce remede precieux, & pires que les tyrans qui les ont deuancez, ont frappé l'Eglife de cette horrible playe, qui eft referuée au regne, & à la finale perfecution de l'Antechrift.

Helas que l'impieté eft feconde en malheurs, qu'elle eft ingenieufe à nos douleurs! Les rebelles ont penfé que les lieux d'Oraifon, & les maifons facrées aux Mysteres Diuins, conferueroient en nous la memoire & le defir du feruice religieux que nous deuons à Dieu, & que ces marques auguftes de la pieté ancienne demeurant debout deuant leurs yeux, leur reprocheroient eternellement leurs facrileges. C'eft pourquoy pour nous retrancher toute efperance, leur fureur s'eft portée à les faccager & démolir, à renuerfer les Chai-

res, abattre les Images, traiſner vn Crucifix par les ruës auec vn licol, briſer les Autels, violer les ſainctes Reliques, & de raſer tout à fait les Egliſes, dedans leſquelles le nom de Dieu eſtoit adoré. Mais en ces actions d'Enfer, ô bon Dieu que de crimes, & de ſacrileges entaſſez contre les choſes Sainctes, contre les Sacremens, & le Soleil des Sacremens! Tout ce que la pieté rend venerable, tout ce que la Religion rend ſacré, tout ce que la foy rend adorable, a eſté foulé ſoubs les pieds. O douleur! ô vengeance que tu tardes, & que le Ciel & la terre demandent à voſtre Majeſté! Mais encor, SIRE, quelles ſeront vos penſées, quelle ſera noſtre honte, quelle la confuſion de voſtre Cour, quand dedans Montpellier, où la Iuſtice de cette cauſe vous appelle, vous ne trouuerez pas vne ſeule Egliſe, vn ſeul oratoire, vn ſeul Autel, deuant lequel voſtre Majeſté puiſſe fleſchir les genoux pour rendre graces à Dieu de ſes victoires? Qui croira que le bas Languedoc ſoit vne Prouince de voſtre Frãce; qui ne croira pluſtoſt que c'eſt vne contrée de Payens, ennemie du nom Chreſtien? Mais auec tout cela, l'Hereſie

n'eſt pas ſatisfaicte : Elle s'eſt donc aduiſée d'vne deteſtable inuention pour acheuer ſon œuure, & couronner ſa malice. Elle n'ignore point que la cauſe des Roys, eſt inſeparable de celle de Dieu; elle a penſé toutesfois ſubtilement la diuiſer; car demoliſſant les Egliſes, & faiſant porter les pierres, & materiaux pour baſtir ſes Baſtions & Rampars, & les oppoſer à voſtre Majeſté, qu'a-elle voulu faire autre choſe que d'oppoſer nos Egliſes à vos armes, & par ce moyen rendre les choſes ſainctes complices de ſa Rebellion ? Bref pour paſſer les Diables en meſchanceté, apres auoir interdit, & fait ceſſer le ſeruice Diuin, apres auoir demoly les Egliſes, apres auoir chaſſé & perſecuté les Preſtres à la mort, & aboly les marques & memoriaux de toute pieté, nos ennemis ont contraint les peuples Catholiques d'abiurer leur creance, & nous ſçauons, & gemiſſons que pluſieurs milliers d'ames ont ployé ſoubs la violence de cette perſecution. Voila l'eſprit de l'hereſie qui a eſté ſi longuement tolerée en voſtre Eſtat. Voila celle qui ſouſpiroit ſi tendrement la liberté de conſcience, combien eſt-elle deuenuë fiere, outrageuſe & cruelle, &

que seroit du reste du Royaume si elle y eust peu affermir son Empire, exercer sa tyrãnie.

Or maintenant, SIRE, Dieu parle en sa cause, on luy a rauy son honneur, on a violé son Espouse, on a rauagé, & renuersé ses maisons, apres auoir refusé le seruice religieux, les prieres publiques & le sacrifice à sa Diuine Majesté. Il vous oblige par le Sceptre qu'il a mis en vos mains, lequel puisse tousiours fleurir à la veuë des Rebelles, par le throsne de tant de Roys, sur lequel vous estes assis, par le serment de vostre sacre, par le nom sacré de S. Louys, par les larmes de son Eglise, par les graces miraculeuses qu'il vous a departies, par la benediction de vos armes, auec lesquelles il vous rend triomphant, & redoutable, que vous defendiez sa cause, & vengiez les iniures qu'on a faictes à son honneur. Il a defendu la vostre auec des soins, & des tendresses admirables de son amour, & vous a sauué de mille dangers que nous sçaurons au Ciel, & que nous auons bien souuent redouté en terre, choisissant vostre Majesté pour defendre la gloire de son nom contre ses ennemis, & combattre pour son Royaume qui est son Eglise. Il ne faut

pas

pas maintenant paſſer les Mers contre les infidelles ,pour reculer ſes bornes & l'agrandir. Il faut affranchir celles de l'enclos de voſtre Royaume,& luy rendre l'honneur de ſon ancienne pieté. C'eſt ce que l'Europe regarde, & attend remplie & rauie de la reputation de vos armes; elle ſçait le iuſte ſuject que voſtre Majeſté a eu de les prendre, elle en voit le progrez heureux, & quelques trauerſes que la force, que la malice, la conniuence, la laſcheté ayt voulu apporter pour les empeſcher & diuertir: elle apperçoit viſiblement que Dieu fait ſon œuure, qu'il conduit vos combats, & preſide à vos batailles : elle admire ceſt honneur reſerué à voſtre Majeſté d'auoir commencé, de continuer & d'acheuer ceſte guerre ſacrée, laquelle ne la fera point triompher que le nom, & la cauſe de Dieu, ne triomphe auec elle, & ne partage en quelque façon le fruict de la victoire.

Continuez donc, SIRE, & ſi la prudence, ou timidité humaine vouloit parler, commandez luy de ſe taire pour ouyr la voix du Ciel qui a ſi bien commencé, & qui promet de continuer & couronner ſes miracles en voſtre faueur, iuſques icy tou-

tes choses conspirent à cela, les insensibles mesmes deuiennent sensibles aux commandements que Dieu leur fait de vous assister : Vos ennemis ont-ils recours à la mer? les marées deuiennent propiees & fauorables à vostre passage. Ont ils recours aux vaisseaux ? les vents obeyssent à vos desirs. Quoy plus? Les feux, & les foudres du Ciel descendent sur leurs magasins de guerre pour les deuorer, afin qu'ils sçachent que Dieu arme toutes les creatures en faueur des Roys qui combattent pour sa gloire. Que pourront ils donc opposer à vne si haute puissance? Leurs bastions & ramparts? aueuglement! Le Ciel est contre eux, & la terre ne peut auoir aucune place forte contre luy, puis qu'il les void toutes d'enhaut & leur commande : Le nombre, de leurs soldats? Vanité! C'est vne poignée de criminels, qui ne disputent plus de leur mort, mais de la qualité de leurs supplices. Peut estre les chaleurs de la saison? Folie! Elles sont seiches, saines, viues, & temperées de leur rafraichissement, & nous font souuenir de dire à vostre Majesté, que tout ainsi que le Soleil s'aduançant vers le signe de la Vierge qui signifie la Iustice, passe par ce-

luy du Lyon, où il doit entrer dedans deux ou trois iours, pour paroiſtre auec l'ardeur & le courage enflammé de ce genereux animal. De meſmes, SIRE, eſclattant de gloire & de Majeſté, allez vous aſſeoir dedans le throſne de voſtre Iuſtice pour la faire ſentir aux rebelles, mais en Lyon, mais auec le feu du zele que vous auez pour la cauſe de Dieu, & les ardeurs Royales d'vne ſaincte vengeance.

VOSTRE Majeſté ne peut faire autrement, & nous ne croyons iamais, qu'on luy conſeille de s'arreſter en ſi beau chemin. Les œuures conſacrées à Dieu, doiuent eſtre parfaictes, qui ne les acheue, les deſtruict, & qui s'arreſte au chemin de la grace, recule. Mais voudroit on bien ſe fier vne autrefois à l'hereſie, & pactiſer iamais plus auec ceſte infidelle, qui ne demande la paix, que pour ramaſſer ſes forces, & venger l'affront qu'elle penſe auoir receu, en receuant le chaſtiment de ſa rebellion? Voſtre Majeſté n'a point commencé ceſte guerre ſans le conſeil de Dieu, peut-elle receuoir l'ouuerture de quelque traitté, ſans ſon conſentement? Mais comment pourra-il iamais conſentir que l'ennemie de ſon nom, & de ſes Autels

trouue du ſupport en France, apres auoir foulé ſon ſang, ſoubs les pieds, & triomphé de l'honneur de ſon eſpouſe: Oſerons-nous adjouſter les larmes de ceſte Prouince du bas Languedoc, qui a ſi longuement attendu, deſiré & eſperé voſtre venüe? Maintenant que voſtre Maieſté eſt arriuée, qu'elle peut voir les rauages qu'on a commis, le ſac, l'embraſement, la captiuité, les meurtres, les ſacrileges, & la face pitoyable de noſtre Dioceſe, ſans Egliſe, ſans Preſtres, ſans Sacrements, ſans exercice de Religion, ne receura elle point le remede neceſſaire pour guerir ſon affliction? Si fera: car Dieu, qui gouuerne les cœurs des Roys, les attendrit ſur les malheurs des peuples, qui ſouffrent la tyrannie de ſes ennemis. C'eſt pourquoy nous prions Dieu, qu'il aſſiſte, & fortifie voſtre Majeſté pour acheuer ſon œuure; Qu'il maintienne ſes Conſeillers, qui de leur conſeil ont fauorisé vne ſi glorieuſe entrepriſe; Qu'il beniſſe la Iuſtice de ſon regne, & confonde ſes ennemis, & qu'il nous faſſe la grace de pouuoir bien toſt chanter ſur le tõbeau de l'hereſie, & rebellion, vn Hymne de victoire à voſtre honneur, & vn Cantique de loüanges, & d'actions de graces à ſa diuine Majeſté.

FIN.

PERMISSION.

IL eſt permis à Adrian Taupinart Marchand Libraire à Paris, d'imprimer & expoſer en vête *La Harangue faite au Roy à Beziers, par Mr de Fenoillet Eueſque de Montpellier, au nom des trois Eſtats Catholiques dudit Montpellier*, &c. auec defenſes à tous autres Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer ladite Harangue, ſur peine d'amende, confiſcation des exemplaires, & de tous deſpens, dommages & intereſts. Donné à Paris le 9. Aouſt 1622.

Signé, LE BAILLEVX.